

MOBILITÉ

Les stations de mobilité sont en service !

PAYS DE LUMBRES Après un essai à Escœuilles et Senninghem, 7 stations de mobilité couvrent le territoire de la communauté de communes du Pays de Lumbres afin de proposer voitures et vélos électriques à la location...

7

STATIONS DE MOBILITÉ

sont d'ores et déjà déployées pour couvrir le territoire du pays de Lumbres. Après Escœuilles et Senninghem, on en trouve désormais à Lumbres, Bonningues-lès-Ardres, Nielles-lès-Biéquin, Wavrans-sur-l'Aa et Zudausques.



25

VÉHICULES

ont été mis à disposition. 4 vélos à assistance électrique à Lumbres, 3 à Wavrans et Zudausques, 2 dans les autres stations. Mais aussi une voiture « Zoé » à Lumbres et des Evalia (véhicules 7 places) dans les autres stations, qui seront notamment utiles pour les associations de la CCPL.

420000

LE

COUT GLOBAL DE L'OPÉRATION

Elle a bénéficié de subventions de l'État via l'Ademe (80.835 €), le Département du Pas-de-Calais (86.548 €), la mutuelle sociale agricole (40.000 €) et les communes (40.000 €).

La mobilité retrouvée

Mardi 3 mai était une journée spéciale à Bonningues-lès-Ardres. Le maire Gérard-Alexandre Franque renouait avec le prestigieux passé de la commune en inaugurant l'une des 7 stations de mobilité déployées sur le territoire du Pays de Lumbres. « Nous avons eu deux gares ici, une était le terminus depuis Montreuil, l'autre une halte de la ligne Calais-Arvin. Il y avait aussi un bus qui menait jusque Guînes puis Calais ».

Mais dans un territoire rural aujourd'hui dépendant de la voiture, il va falloir communiquer pour que les nouvelles options offertes à la population prennent vie. « C'est le fruit d'un travail de quatre années, qui nous permet aujourd'hui d'offrir un mix de mobilité », glissait le président de la CCPL Christian Leroy. Une communauté et des aires de covoiturage (pass pas), le développement du vélo, et maintenant de l'autopartage offrent des solutions alternatives à la voiture individuelle, dont l'usage est de plus en plus contrarié par la hausse du coût des carburants et son impact environnemental.

1

LE COUT DE LOCATION

Pour réserver un véhicule, vous devez vous inscrire sur la plateforme <https://dem.mobi/> Vous pouvez alors réserver une voiture 1 € ou un vélo 0,50 € de l'heure (facturé à la demi-heure). Un tarif abordable qui permettra à nombre de foyers de supprimer un véhicule secondaire qui représente en moyenne 1500 € par an soit 12 % du budget d'un ménage.

689

TRAJETS EN

TRANSPORT SOLIDAIRE

C'est une autre des options de mobilité déployées par la CCPL : des bénévoles assurent le transport, principalement, des personnes en situation d'isolement, personnes âgées ou jeunes en recherche d'emploi qui n'ont pas de moyens de locomotion. En 6 mois, ce sont 13.000 km qui ont été parcourus en 689 trajets. Destiné aux personnes à faible ressources, il n'en est pas moins payant, de 20 à 40 centimes du km. Infos au 07 49 84 09 50.

70

KM

DE PISTES CYCLABLES

ont été déployées sur la Communauté de communes du pays de Lumbres. 6 ont déjà été réalisés entre Lumbres et Rémilly-Wirquin. L'objet est d'étendre un réseau facilitant l'accès au bourg centre en vélo. Outre ceux disponibles dans les stations de mobilité, d'autres sont à louer à l'office de tourisme de Lumbres, et une aide à l'achat de vélo est proposée aux habitants.